Royaume du Maroc

Ministère des Travaux Publics De la Formation Professionnelle Et de la Formation des Cadres

MANUEL DE RENFORCEMENT DES CHAUSSEES REVETUES

DIRECTION DES ROUTES ET DE LA CIRCULATION ROUTIERE

SOMMAIRE

PRESENTATION	3
ORGANIGRAMME D'UNE ETUDE DE RENFORCEMENT	5
CHAPITRE I RECUEIL DES DONNEES	6
I.1/ TRAFIC :	
1.2/ DONNEES GENERALES :	9
I.3/ DONNEES GEOTECHNIQUES ET D'AUSCULTATION :	
I.4/ DETERMINATION DES ZONES HOMOGENES :	
CHAPITRE II CHOIX DES ACTIONS	14
II.1/ MAINTIEN DE LA ZONE DANS LE CADRE DES ETUDES NORMALES :	14
II.2/ CHOIX DES ACTIONS DE REMISE EN ETAT DE LA CHAUSSE :	
CHAPITRE III PROPOSITION DE TRAVAUX SUR LA CHAUSSE EXISTANTE	17
III.1/ R.C.S: RENOUVELLEMENT DE COUCHE DE SURFACE:	
III.2/ R.C.B: RENOUVELLEMENT DE COUCHE DE BASE:	
III.3/ R.F.S: RENFORCEMENT DE STRUCTURE:	
II.4/ SPECIFICATION DES MATERIAUX :	18
CHAPITRE IV PROPOSITION DE TRAVAUX SUR LES ACCOTEMENTS ET LE DRAINAGE	EET
POUR LA REALISATION D'ELARGISSEMENT	
IV.1/ TRAVAUX CONCERNANT UN ELARGISSEMENT D'UN ANCIEN ELARGISSEMENT :	23
IV.2 PROFILS EN TRAVERS TYPES:	
ANNEXE	
NOTE 1 ORGANISATION D'UNE CAMPAGNE DE RECONNAISSANCE IN-SITU	
NOTE 2 ETAT VISUEL, ORIGINE DES DEGRADATIONS ET DIAGNOSTIC DE COMPORTEMEN	
NOTE 3 CARACTERISTIQUES DES MATERIAUX	
NOTE 4 RETRAITEMENT DES CHAUSSES EN PLACE	
NOTE 5 LES TECHNIQUES DE REPROFILAGE	
NOTE 6 DOCUMENTS DE PRESENTATION DE DONNEES GEOTECHNIQUES, DE RELEVE VIS	SUEL
ET D'AUSCULTATION	53

MANUEL DE RENFORCEMENT DES CHAUSSEES REVETUES

PRESENTATION

Le manuel de renforcement des chaussées est composé :

- d'une méthode de détermination des travaux de remise en état de la chaussée et de ses annexes,
- d'une série de documents.

La méthode de détermination des travaux de remise en état s'articule comme indiqué dans l'organigramme ci-dessous.

1° activité : recueil des données 2° activité : choix des actions

3° activité : proposition de travaux sur la chaussée existante

4° activité : proposition de travaux sur les accotements et le drainage et pour la réalisation

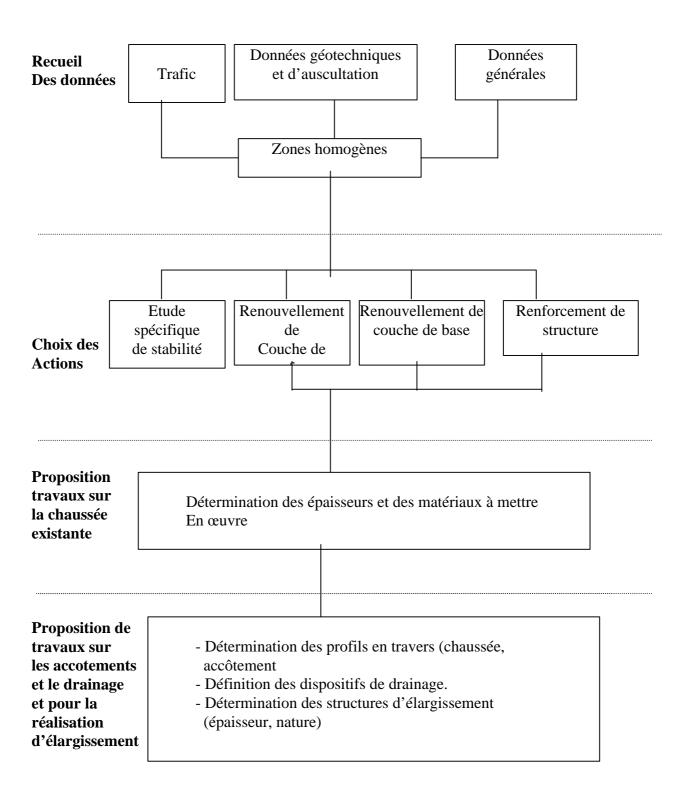
d'élargissement.

ANNEXES

Des documents sont annexés à la présente méthode :

- Note 1 : Organisation d'une campagne de reconnaissance IN-SITU
- Note 2 : Etat visuel, origine des dégradations et diagnostic de comportement
- Note 3 : Caractéristiques des matériaux
- Note 4 : Retraitement des chaussées en place
- Note 5 : techniques de reprofilage
- Note 6: Documents de présentation de données géotechniques, de relevé visuel et d'auscultation
 - schéma itinéraire
 - résultats de Laboratoire
 - Essais Proctor et essais CBR
 - Identification

ORGANIGRAMME D'UNE ETUDE DE RENFORCEMENT



CHAPITRE I RECUEIL DES DONNEES

Les données à recueillir sont de trois ordres :

- des données concernant le trafic et les hypothèses concernant son évolution durant la période du projet (cas habituel du manuel : 10 ans).
- Des données géotechniques et d'auscultation recueillies :
 - au cours campagnes de reconnaissance par observation visuelle, sondages et essais insitu et en laboratoire
 - par des campagnes de mesures systématiques de déflexions et d'uni
- des données générales :
 - concernant l'environnement climatique et hydraulique
 - concernant l'historique de la chaussée (travaux anciens et derniers entretiens)
 - concernant les normes relatives aux matériaux de corps de chaussée

A partir de l'ensemble de ces données, on aboutit à un zoning de la section de route à étudier.

Chaque zone est définie par une homogénéité de l'ensemble des paramètres identifiés.

I.1/TRAFIC:

I.1 -1 Données de trafic

Les données de trafic à recueillir se composent des éléments suivants :

- NI = nombre de véhicules journaliers dans les deux sens à l'année i (trafic global)
- X = pourcentage des poids lourds dans le trafic global (PL de PTC supérieur à 1,5 t.)
- Tg = taux d'accroissement du trafic global
- Tp = taux d'accroissement du trafic poids lourds

Ces données sont généralement rencontrées dans les recueils des données numériques sur les comptages routiers (édités par la D.R.C.R) ou par enquête locale sur le trafic.

I.1 – 2 – Détermination du trafic à prendre en compte

Le trafic à prendre en compte pour l'évaluation du renforcement sera celui estimé à l'année de mise en service (P) il est calculé à partir des données ci-dessus recueillies ou d'hypothèses sur les éléments du trafic non connus.

a) Actualisation du trafic global à l'année p

$$\begin{aligned} Np &= Ni \ x \ k \\ \textbf{K} &= (100 + tg/100)^{p-i} \end{aligned}$$

(tg) taux d'accroissement du trafic global entre l'année i (donnée de trafic) et l'année p (début de mise en service).

b) Coefficients correcteurs

Différents coefficients correcteurs doivent être appliqués à ce trafic global Np pour déterminer le trafic final à prendre en compte.

b.1 – Largeur de chaussée : C1

Largeur de la chaussée	≥ 6 cm	4 A 6 m	< 4 m
Coefficient correcteur C1	1	1,5	2

b.2 – Agressivité du trafic : C2

Réseau	RP et RS (Np ≥ 200) et *	RS (Np < 200) Et CT
Coefficient correcteur C2	1	0,66

(*) Cas du trafic minier ou très agressif)

b.3 – Pourcentage de poids lourds : C3

Soit x le pourcentage de poids lourds dans Np supposé égal à celui dans Ni C3 = x/35

b).4 – Taux d'accroissement des poids lourds : C4

Accroissement	3 %	4	5	6	7	8
C4	0.86	0.91	0.95	1	1.05	1.10

c) Trafic corrigé à prendre en compte : Ncp

$$Ncp = Np \times C_1 \times C_2 \times C_3 \times C_4$$

I.1 – 3 – Détermination de la classe de trafic Ti

A partir de la valeur Ncp ainsi déterminée, on définit la classe de trafic, suivant le tableau :

Classe Ti	*T ₅	T ₄	T_3	T_3^+	T_2	T_1	\mathbf{T}_{1}^{+}	T_0
		50	200	400	750	2000	3500	4500
Ncp	0 à 50	à	à	à	à	à	à	à
		200	400	750	2000	3500	4500	6500

(*) s'il y a plus de 5 véhicules de charge à l'essieu supérieure à 8 T : classe T4 $\,$

1.2/ DONNEES GENERALES:

Un ensemble de données générales doit être collecté.

I.2 –1- Climat et régime hydraulique

Zone climatique	Aride	Non Aride
Pluviométrie annuelle	< 250 mm	> 250 mm

Régime hydraulique	Bon	Mauvais
Nappe et zone d'irrigation		Nappe entre 0 et 2m ou (et) zone irriguée

I.2 – 2 – Historique

Des données concernant l'historique de la chaussée, on doit faire ressortir :

- la fréquence et l'importance des entretiens dans le passé
- la date du dernier renouvellement de surface (à comparer avec l'état actuel)
- des interventions plus lourdes (renforcement, rechargement, réparation ponctuelle.)
- I.2 3 Normes relatives aux matériaux de corps de chaussée

Il s'agit de rappeler les éléments suivants :

- Normes relatives aux couches de roulement et couches de base (voir C.P.C.) en fonction du trafic et de la structure.
- Normes relatives aux matériaux hors normes C.P.C (voir note 3).

I.3/ DONNEES GEOTECHNIQUES ET D'AUSCULTATION:

I.3 – 1 – Environnement : Evi

Par observations visuelles, on doit porter un jugement sur la stabilité géotechnique de l'environnement (voir note 2).

On aboutit ainsi à trois décisions :

EV0 = section sur laquelle aucune instabilité n'est décelée

EV1 = section sur laquelle des points particuliers limités d'instabilité sont observés.

EV2 = section à instabilité dominante qui conditionne l'état de la chaussée

I.3 – 2 – Type de profil en travers : pi

On classera la chaussée suivant l'un des 4 profils suivants :

P1 = chaussée sans élargissement ni épaulement

P2 = chaussée sans élargissement (xm de large) et sans épaulement

P3 = chaussée sans élargissement (xm de large) et avec épaulement de ym de large

P4 = chaussée sans élargissement avec épaulement de ym de large

I.3 – 3 – Revêtement et couche supérieure liée : Ri

A partir des sondages effectués, on classera le revêtement en :

R1 = revêtement en enduit superficiel ou en enrobés de faible épaisseur (< 8 cm).

Pour les enrobés, ne sont pas prises en compte, pour le calcul de l'épaisseur, les couches d'enrobés désagrégées ou totalement faïencées.

R2 = revêtement en enrobés sains de plus de 8 cm d'épaisseur ou couche de grave bitume avec enrobés.

I.3 – 4 – Qualité de la couche de base : Bi

Les matériaux rencontrés sous le revêtement et faisant donc office de couche de base, seront classés à l'aide du tableau suivant, permettant de juger de leur convenance en fonction de la classe de trafic.

Evaluation de la qualité de la couche de base

Nature de la	Conformité aux	TRAFIC							
Couche de base	Prescription ou état	T5	T4	T3	Т3	T2	T1	T1	T0
G.B.B	Bon état								
	Décohésionnée								
G.N.A	C.P.C								
G.N.B	C.P.C								
G.N.C	$Ic \ge 30$								
	LA+M DE \leq 65								
G.N.D	$Ic \ge 30$								
LA+MDE < 75	Ic < 30								
	Roche dure et *								
Pierre cassée *	Non polluée								
	Tendre et/ou Polluée								
M.H.N	Voir note 3								

(*) : suivant estimation L.P.E.E

B1: couche de base conforme

B2: couche de base non conforme (non satisfaisante).

La pierre cassée doit présenter en couche de base une épaisseur supérieure ou égale à 12 cm. La dureté est estimée en fonction de l'état d'évolution du matériau en place.

I.3-5- Etat visuel de la chaussée : Vi

L'état de la chaussée est relevé par une reconnaissance sur le terrain. La note 2 indique les moyens d'effectuer ce relevé.

Il y est indiqué notamment comment décrire, quantifier et qualifier les dégradations observées et enfin il t est proposé une classification Vi (V1 à V12) de l'état visuel de la chaussée.

A chaque état Vi correspond un ensemble de dégradations avec leur origine probable et les déficiences de comportement auxquelles il convient de remédier.

Le tableau suivant est un résumé de cette note, mais il serait dangereux de n'utiliser que ce résumé pour classer définitivement l'état visuel. Il sert de guide pour la lecture de la note 2, en fonction du premier classement effectué à l'aide du tableau.

REVETEMENT	PROFIL EN	DESCRIPTION SOMMAIRE DE	ETAT
	TRAVERS	L'ETAT VISUEL	\mathbf{N}°
	Sans élargissement p.1 et	Déformation faible associée à des	V1
	p.4	Fissurations faibles ou remontées	
		faibles	
		Déformation faible avec	V2
R1		Arrachements importants.	
		Déformation fortes E.S	V3
Mince		Faïençage EB important	
		Avec déformations	
épais	avec élargissement p.2 et	Affaissement de rives faible à moyen	V4
	p.3	avec fissures Longitudinales. Partie	
		axiale état V1 ou V2	
		Affaissement important en rives	V5
		Partie axiale état V1	
		Affaissement important en rives	V6
		Avec état V2 ou V3 en partie axiale	
	Sans élargissement p.1 et	Fissuration faible éventuelle	V7
	p.4	Faible déformation	
		Fissuration importante, faible	V8
R2		déformation et faible arrachement	
Epais		Fissuration importante forte	V9
T 1/		déformation	7.110
En enrobé	Avec élargissement p.2	Faible affaissement avec fissure à la	V10
	et p.3	jonction. Partie axiale état V7	
		maximum	3711
		Fort affaissement en rive avec	V11
		fissures jonction et faïençage. Partie	
		axiale état V7	V10
		Fort affaissement en rives partie	V12
		axiale état V8 ou V9.	

I.3 – 6 – Evaluation des sols de plate-forme : Si

Les sols de plate-forme sont classés comme dans le catalogue des structures de chaussées neuves à partir de :

- classification L.P.C.
- zone climatique
- régime hydraulique

On a donc les classes S0, S1, S2, S3, S4

I.3 – 7 – Classe de déflexion : Di

Les déflexions mesurées au déflectographe Lacroix sous essieu de 13T permettent d'obtenir par sections homogènes :

- D_m en 1/100 mm déflexion moyenne de la section
- σ écart type autour de Dm

On détermine alors :

- D90: Dm + 1.3 σ
- Coefficient d'homogénéité = σ/Dm

On classe alors les sections suivant le tableau à partir de la plus élevée des 2 valeurs mesurées (axe ou rive).

D ₉₀ en 1/100 mm sur la trace la plus élevée	< 100	100 à 150	150 à 200	> 200
Classe Di	D_1	D_2	D_3	D_4

• Si $\sigma/Dm > 0.35$, augmenter d'une classe

$$Di' = Di + 1$$

De plus la prise en compte de l'effet de bord, permet d'apprécier d'éventuels élargissements ou de défauts de drainage interne.

I.3 – 8 – Classe d'uni : RI i

Il s'agit de mesures d'uni Bump integrator ou à l'APL qui permettent de quantifier cet uni par exemple à l'aide du coefficient RI.

I.3 – 9 – Evaluation des structures en place :

Les structures en place sont évaluées en fonction de leur épaisseur par un numéro de structure variant de 1 à 11, en prenant les zones climatiques (aride et non aride) et ceci en fonction du trafic.

		Ep	aisseur de c	haussée gra	nulaire en	(cm) ou en S	SN* équival	ent
Trafic	Zone climatique	SN<0,9	0,9 à 1,35	1,35 à	1,80 à	2,25 à	2,70 à	>3,15
				1,80	2,25	2,70	3,15	
		≤20	21à 30	31 à 40	41 à 50	51 à 60	61 à 70	>70
T1	non aride	1	2	3	4	5	6	7
	aride	2	3	4	5	6	7	7
T2	non aride	3	4	5	6	7	7	7
	aride	4	5	6	7	7	7	7
T3	non aride	4	5	6	7	7	7	7
	aride	5	6	7	7	7	7	7
T4 et T5	non aride	8	9	10	11	11	11	11
	aride	9	10	11	11	11	11	11

(*) SN : Structural Number avec coefficient d'équivalence a i = 0,12

- 1/- Les épaisseurs de grave bitume et d'enrobé sains ou peu fissurées sont multipliées par 2.

 Dans le cas de fortes fissurations multiples ou de fort faïençage, on prend l'épaisseur réelle
- 2/ L'épaisseur des couches granulaires (blocage particulièrement) polluées n'est pas prise en compte.

I.4/ DETERMINATION DES ZONES HOMOGENES :

A partir de l'ensemble des données recueillies, la section de route à l'étude, doit être découpée en zones pour lesquelles les différents éléments évoqués ci-dessus sont homogènes.

Il est très important que cette activité soit accompagnée d'une réflexion sur la compatibilité des informations en particulier confrontation entre :

- état visuel et date du dernier entretien,
- déflexion (valeur et période de mesure) et épaisseur de la chaussée et sol de plate-forme (classe et état).
- Etat visuel et profil en travers (cas des élargissements sous dimensionnés et des pièges à eau),
- Etat visuel de la chaussée et de ses annexes (accotement dénivelé, stagnation d'eau, etc...).

Ce n'est qu'après cette analyse que sont définitivement choisies les zones homogènes et leurs paramètres caractéristiques à utiliser pour la suite de l'étude.

CHAPITRE II CHOIX DES ACTIONS

Pour chacune des zones homogènes définies précédemment, on doit en fonction des éléments caractéristiques recueillies, définir l'action de remise en état de la chaussée.

La première étape consiste à décider pour chaque zone si celle-ci doit être maintenue ou non dans le cadre des études normales en fonction de la stabilité de la plate-forme (classe Ei).

Pour les zones maintenues, on a le choix entre trois types d'actions :

1°/ renouvellement des couches de surface : R.C.S.

2°/ renouvellement des couches de base : R.C.B.

3°/ renforcement de structures : R.F.S.

II.1/ MAINTIEN DE LA ZONE DANS LE CADRE DES ETUDES NORMALES :

Trois cas ont été considérés :

EV₂: zone à instabilité dominante :

- des études géotechniques de stabilisation de plate-forme et de sites peuvent être entreprises. Ces études ne rentrent pas dans le cadre normal des études de renforcement,
- une remise en état de la chaussée peut cependant s'avérer indispensable pour offrir un niveau de service minimal à l'usager. Les travaux ne peuvent être déterminés par le présent catalogue, mais les techniques de reprofilage (tableau a) de renouvellement de couche de surface (tableau 3) exposées dans ce manuel, pourront être utilisées avec profit.

EV₁: zone à instabilité ponctuelle limitée :

• des études géotechniques de stabilisation doivent être entreprises en dehors de l'étude de renforcement.

Les travaux confortatifs préconisés devront être exécutés de préférence avant la remise en état de la chaussée.

• l'étude de remise en état de la chaussée est poursuivre, abstraction faite, des dégradations liées aux instabilités ponctuelles dont le traitement a été prévu ailleurs.

EV₀: l'étude de remise en état de la chaussée s poursuit.

II.2/ CHOIX DES ACTIONS DE REMISE EN ETAT DE LA CHAUSSE :

Le choix des actions à entreprendre pour la remise en état de la chaussée pour chacune

des zones maintenues dans le cadre des études normales, est effectué à partir de l'évaluation de la couche de base.

C'est ainsi que :

- a) pour les zones où la couche de base est jugée insatisfaisante (B2), on utilisera le tableau n° 1 pour le choix des actions à entreprendre, il s'agit d'un renouvellement de couche de base (R.C.B.). Cependant pour les trafics les plus élevés, il sera nécessaire de vérifier si un éventuel déficit structurel (R.F.S) n'amènerait pas à une structure avec couche de base d'épaisseur supérieure à celle préconisée par le seul renouvellement de la couche de base.
- b) Pour les zones où la couche de base est jugée satisfaisante (B1), on utilisera le tableau n°2 pour le choix des actions à entreprendre.

Il s'agit soit d'un renouvellement de couche de surface (R.C.S) soit d'un renforcement de structure (R.F.S).

Dans certains cas, le choix définitif ne pourra être fait qu'après vérification d'éventuel déficit structurel (R.F.S).

TABLEAU N $^{\circ}$ 1 Type de travaux sur chaussée à couche de base non satisfaisante : B_2

Revêtement Ri	T ₅	T ₄ et T ₃	$T_2 - T_1$	T_1^+	T_0
			R.C.B		
R_1	R.C.B			voir tableau 4	
	voir tab	leau 4		ou	
R_2		(1)l'enrobé e comme une c		R.F	S.S
		base		Tal	oleau 6,7
		satisfaisante	B_1		

⁽¹⁾ pour les trafics T_4 et T_3 cas très peu probable.

 $TABLEAU\ N^{\circ}\ 2$ Type de travaux sur couche de base satisfaisante : B_{1}

		R.F.S. (tableau 5,6,7)	Reprofilage (tableau 9)	
	V1			
V2	$T < T_2$			Eventuellement nécessaire
	$T \ge T_2$			Nécessaire pour RCS et renforcement en EB ou GBB
	V3			Nécessaire en cas de renforcement en EB ou GBB
	V4			Si nécessaire en rives uniquement
V5	$T < T_1$			Reprofilage en rives ou reconstruction de l'élargissement
	$T \ge T_1$			Nécessaire en cas de renforcement en EB ou GBB
	V6			Nécessaire en cas de renforcement en EB ou GBB
	V7			Si nécessaire
	V8 Nécessaire avec R.C.S Nécessaire pour renforcement GBB ou EB		Nécessaire avec R.C.S Nécessaire pour renforcement GBB ou EB	
	V9			Nécessaire pour renforcement GBB ou EB
	V10 Reprofilage en rives uniquement		Reprofilage en rives uniquement	
	V11* Reprofilage en rives pour R.C.S Reprofilage en rives pour renforcement En E.B ou G.B.B		Reprofilage en rives pour renforcement	
	V12 Nécessaire pour renforcement E.B ou GBB		Nécessaire pour renforcement E.B ou GBB	

Ne convient pas Convient

(*) Quand les 2 actions. R.C.S et R.F.S conviennent, cela signifie qu'il est nécessaire de vérifier l'éventuel déficit - structurel à l'aide des tableaux 5, 6 ou 7.

CHAPITRE III PROPOSITION DE TRAVAUX SUR LA CHAUSSE EXISTANTE

Compte tenu des actions de remise en état des chaussées définies au chapitre II, il reste à déterminer la nature des matériaux à mettre en œuvre et leur épaisseur dans chacun des cas et pour chacune des zones homogènes.

III.1/ R.C.S: RENOUVELLEMENT DE COUCHE DE SURFACE:

Le tableau 3 indique en fonction du trafic, la technique de renouvellement de couche de surface à utiliser

A noter que pour les trafics T1 et T0 l'utilisation d'enrobés bitumineux comporte un certain apport structurel qui n'est pas pris en compte en tant que tel.

III.2/ R.C.B: RENOUVELLEMENT DE COUCHE DE BASE:

Le tableau 4 indique en fonction du trafic, les différentes natures de couches de base que l'on peut utiliser, les épaisseurs à mettre en œuvre et le revêtement à prévoir.

La technique retraitement en place fait l'objet d'une note annexe n° 4.

III.3/ R.F.S: RENFORCEMENT DE STRUCTURE:

Les tableaux 5,6,7, indiquent la nature et l'épaisseur des structures de renforcement à adopter :

- Tableau 5 pour les faibles trafic T5, T4
- Tableau 6 pour trafics T3, T2, et T1-
- Tableau 7 pour trafics T2, T1, et T0-

Le tableau 5 permet en fonction du sol et de la structure en place, de définir les structures de renforcement granulaire.

Le tableau 6 utiliser les mêmes paramètres, mais est utilisable pour les trafics plus importants et conduit a des structures granulaires, non liées ou liées avec du ciment.

Le tableau 7 permet en fonction de la déflexion et du trafic, de définir les renforcements en enrobés et grave bitume + enrobés.

Le tableau 9 indique les techniques de repriflage à utiliser suivant l'état visuel de surface et le trafic.

II.4/ SPECIFICATION DES MATERIAUX:

Des indications concernant les spécifications à retenir pour les différents matériaux sont évoquées dans la note 3. Il faut signaler que certaines dérogations aux normes du C.P.C sont proposées dans certains cas pour les matériaux classiques (RS – EB – GBB – GNA – GNB).

D'autre part, des matériaux proposés à titre expérimental dans le Catalogue des Structures de Chaussées Neuves, sont repris dans cette note (GE-GAC).

Enfin de nouvelles spécifications sont proposées pour des matériaux non utilisés à ce jour :

GNC - GND - MHN - GVC - GBE.

Tableau 3

Renouvellement de couche de surface R.C.S

TRAFIC	TECHNIQUE UTILISABLE				
T5	Enduit superficiel monocouche				
T3	Enduit superficiel monocouche ou bicouche, suivant l'état d'usure du				
	revêtement en place				
T3 + et T2	Enduit superficiel bicouche				
	1/ Enduit bitumineux (durée de vie limitée : 5 à 7 ans)				
	2/ Enrobé bitumineux (durée de vie : 10 ans)				
	• 5 cm si D1				
T1	• 7 cm D2				
	au delà voir renforcement tableau 7				
	3/ Enrobé bitumineux souple à expérimenter				
	épaisseur de 5 à 8 cm quelque soit la déflexion				
	Enrobé - bitumineux (durée de vie : 10 ans)				
	• 7 cm si D1				
Т0-	• 10 cm si D2				
	au delà voir renforcement tableau 7				

Tableau 4

Renouvellement de couche de base R.C.P

Classe de trafic Couche de base	T ₅	T ₄ et T ₃	${\sf T_3}^{\scriptscriptstyle +}$	T_2	Tı-	T ₁ ⁺	T_0
A éléments Granulaire non	RS (monocouche) RS (bicouch) + + + 15 MHN ou GND 15 GNB ou GNC		RS (bicouch) + 15 GNB	RS (bicouch) + 15 cm GNA	RS (bicouche) + 5 EB Souple après 6 mois A 2 ans sur		-0
liés	12 pierre cassée + bicouche				20 GNA	20 GNR	
Retraitement en place							
Grave avec ciment	RS (bicouche) + 15 GVC		RS (bicouche) + 20 GA		AC		
Grave émulsion		RS (bicouche) + 12 GE					
Enrobé et grave bitume ou grave bitume enrichie			10 GBB+RS	12 GBB+RS	12 GBB + 5EB		
					10 GBE	12 GBE	

Ne convient pas

 $\label{eq:tableau} Tableau\ 5$ Renforcement de structure R.F.S pour trafic T_5 et T_4

Sol Structure en place	S_0	$S_1 - S_2$	S ₃ - S ₄
8	A	В	С
9	В	С	
10	С	I	Retraitement en place et
11		Renouvellement of	le couche de surface

Trafic			
Travaux	$\mathbf{T_5}$	${f T_4}$	
	25 GNC ou GND ou	20 GNB + RS	
a	GVC ou MHN + RS	25 GNC	
		ou GVC + RS	
	20 GNC ou GND	15 GNB + RS	
b	ou MHN ou GVC + RS	20 GNC	
		ou GVC + RS	
	15 GNC ou GND ou	15 GNB ou GNC	
c	MHN ou GVC + RS	ou GVC + RS	
	Retraitement en place sur 20 cm		

RS = monocouche généralement, mais éventuellement bicouche si la surface de la couche de base est trop ouverte (MHN ou GVC).

Tableau 6

Renforcement de structure R.F.S pour trafic T3 T2 T1-Couche granulaire et grave + ciment avec bicouche

	Classe de sol							
Structure								
En place	S_0 S_1		S_2	S_3	S_4			
	Etude de redimension	onnement avec an	20 GAC + RS	20 GAC + RS				
1	la plate-forme et du			20 GNA + RS	20 GNA + RS			
				25 GNA + RS				
			20 GAC + RS	20 GAC + RS	20 GAC + RS			
2			20 GNA + RS	20 GNA + RS	15 GNA + RS			
			25 GNA + RS					
			(2) (+5 EB)					
	30 GNA + RS	25 GNA + RS	20 GNA + RS	15 GNA + RS				
	ou	20 GNA + RS	20 CAC + RS	20 GAC + RS				
3	20	ou						
	GNF+15GNA+RS	(2)						
		(+5 EB)						
	25 GN + RS	20 GN + RS	15 GN + RS					
4	(1)	(1)	(1)					
			20 GAC + RS					
	$20 \mathrm{GN} + \mathrm{RS}$	15 GN + RS	- Pour trafic T3	: RS après reprofil	age			
5	(1)	(1)		(voir tableau 9)				
		20 GAC + RS						
	15 GN + RS		- pour trafic	T2 et T1 - : voir				
6	(1)		tableau 7	(EB et GBB)				
7								

(1) choix de GN

(2)

Trafic	T ₃	T ₃ ⁺	T ₂ et T ₁
GN	GNB-GNC-GVC	GNB	G.N.A

- (1) (+ 5 EB) pour trafic T_1^{-} , il est conseillé de différer la pose de la couche d'enrobé de 5 cm nécessaire pour combler le déficit structurel à :
 - 1 ou 2 ans pour permettre les premières adaptations de la structure
 - ou 5 ou 7 ans lors du renouvellement de la couche de surface.

COMMENTAIRES:

L'étude de redimensionnement doit respecter le Catalogue Marocain des Structures des Chaussées Neuves.

La valeur résiduelle de la chaussée est estimée suivant son état de dégradations.

Cas d'un sol So:

- La chaussée existante peut éventuellement être assimilée à une couche de forme.
- Nécessité de surélever la ligne rouge de la chaussée en cas de proximité de la nappe ou de zone inondable.
- La ligne rouge du projet après surélévation sera à 1,50m du niveau maximum de la nappe.
- En l'absence de surélévation de la ligne rouge, les solutions aux enrobés bitumineux sont à éviter. Dans ce cas, il est primordial de drainage de la plate-forme et du corps de chaussée en grave non traitée.

Cas d'un sol S1 et S2 :

- La chaussée existante peut éventuellement être assimilée à une couche de fondation. Dans ce cas, les autres couches à mettre en place sont données par le Catalogue Marocain des Chaussées Neuves.
- Pour le sol S1 le drainage de la plate-forme et de la grave non traitée du corps de chaussée est nécessaire.

TABLEAU 7 Renforcement de structure R.F.S pour trafic T2 T1 et T-0 avec enrobé (EB) En grave bitume (G.B.B) ou grave bitume enrichie (G.B.E)

	Trafic				
Déflexion	1				
Lacroix	Lacroix		T1-	T1+	Т0-
D 90 (1/100mm)				
	< 100	5 EB	6 EB	7 EB	
D1				10 GBB+RS	10 EB
				10 GBE	
	100 à 150	6 EB	7 EB	10 EB	
D2			10	12 GBB+RS	12 GBB+5EB
			GBB+RS	10 GBE	
	150 à 200	7 EB	10 EB	10 GBB+5EB	
D3			12	12 GBB+RS	12 GBB+7EB
			GBB+RS	12 GBE	
	> 200	Structure	granulaire	12 GBB+5EB	
D4		(voir ta	ableau 6)	15 GBE	15 GBB+7EB

La valeur de déflexion prise en compte pour le dimensionnement doit avoir fait l'objet d'une analyse comparative avec les autres données concernant la structure de la chaussée et la nature et l'état du sol de plate-forme. Doivent aussi être prises en considération les informations concernant les effets de bord et le profil en travers.

TABLEAU 9

Techniques de reprofilage

				R_1		\mathbf{R}_2
	V_2	V_3	V_4	V_5	V_6	
Scarification et réglage de		Sauf sous			Sauf sous	
pierre cassée ancienne sur		E.B et			E.B et	
blocage ou sol de plate-		GBB			GBB	
forme						
Scarification et réglage de		Sauf sous			Sauf sous	
tout-venant en place ou						
pierre cassée et tout-		E.B			E.B	
venant						
Enrobés bitumineux à						
chaud ou à froid						
Réfection complète de				Uniquement		
l'ancien élargissement				Si $T \le T_2$ et si		
				épaisseur faible		
				(30 à 40cm)		

Ne convient pas
Convient

CHAPITRE IV PROPOSITION DE TRAVAUX SUR LES ACCOTEMENTS ET LE DRAINAGE ET POUR LA REALISATION D'ELARGISSEMENT

IV.1/ TRAVAUX CONCERNANT UN ELARGISSEMENT D'UN ANCIEN ELARGISSEMENT :

Dans le cas de recalibrage ou de changement de standards géométriques, on peut être amené à procéder, en plus des travaux sur la chaussée actuelle, à un élargissement de chaussée revêtue.

D'autre part ; on a vu qu'une solution par décaissement d'un ancien élargissement peut être retenue en cas d'affaissements importants en rives avec le reste de la chaussée en état acceptable. (R1-V5 du tableau 2).

1/ - Détermination de l'épaisseur «e » de renforcement par le catalogue des structures de chaussée neuve à

l'aide de Ti, Si et des données climatiques.

- 2/ Comparaison avec l'épaisseur e1 de la chaussée en place.
- a) si e > e1 + 5 cm, on adopte la structure du catalogue.
- b) si e > e1 + 5cm, on prévoit une surépaisseur x de la couche de fondation ou une couche drainante pour à $e + x \ge e1 + 5$ cm.

Dans tous les cas (a ou b) la couche inférieure de l'élargissement doit drainer le corps de chaussée ancien en place.

- 3/ Cas des élargissements accompagnant un renforcement de structures :
- a) la couche de renforcement doit constituer la couche de roulement de l'élargissement (enrobé) ou la couche de base et le revêtement de l'élargissement. Dans ce cas on compense l'éventuelle sous-épaisseur de la couche de base de l'élargissement par une surépaisseur au niveau des couches inférieures.
- b) Dans tous les cas, les règles définies en 2 doivent être respectées.

IV.2 PROFILS EN TRAVERS TYPES:

Dans ce qui suit, sont présenté 17 profils en travers types numérotés de 1 à 15 (avec 8 bis et 9 bis): Le choix du profil en travers type est fonction de plusieurs paramètres (type de travaux, trafic, sols, structures existantes). Pour guider ce choix, on présente les profils en travers types à utiliser suivant les propositions de travaux retenus au chapitre III et au chapitre IV.1 (élargissement).

IV.21 – Renouvellement de couche de surface

Dans le cas où est prévu un rechargement d'accotement (facultatif pour les enduisages), on choisira le profil en travers type selon les paramètres suivants :

Profil en travers	TRAFIC			
existant pti	T1 – T0	T5 – T2		
P 1 - p 2	Profil n° 1	Profil n° 2		
P 3 - p 4	Profil n° 3	Profils n° 6 ou 7		

IV – 2 – 2 – Renforcement de chaussée ou renouvellement de couche de base

Trois actions peuvent être prévues :

- rechargement des accotements dans tous les cas,
- drainage de plate-forme et de corps de chaussée pour sols S1 et S2,
- drainage des couches de base granulaires non liées (dans tous les cas) Le profil en travers choisi doit être une combinaison des trois actions.

a) Rechargement d'accotement

Ce chargement doit être prévu dans tous les cas, on choisi le profil en travers type selon les paramètres suivants :

Profil en	TRAFIC			
travers existant	T0 – T1	T5 – T2		
P 1 - p 2	Profil n° 1	Profil n° 2		
P 3 - p 4	Profil n° 3 et 4	Profils n° 3 ou 4		

b) Drainage de plate-forme et de corps de chaussée.

Ce drainage est à prévoir dans les cas où les sols de plate-forme sont du type S1 et S2 (très sensibles à l'eau). Cependant, pour être efficace et éviter qu'il ne provoque l'effet contraire (imbibition au lieu de drainage), il est essentiel que le drainage par fossés et exutoires fonctionne de façon très satisfaisante, c'est le cas des reliefs, des remblais et des zones plates avec fossés très profonds (c'est dans ce dernier cas que les risques les plus grands sont courus d'un mauvais fonctionnement).

Туре	Profil en travers	TRAFIC	
	Existant	T1 – T0	T5 – T2
Tapis drainant	Tous profils	Profil 10+	Profil 10+
		Profil 1	Profil 2
Drains arête de poisson	P 1 - p 4	Profils 11+1	Profils 11+2
	P2 - p3	Profils 12+1	Profil 2 ou p. 11+2

c) Drainage des couches de base granulaires non liées.

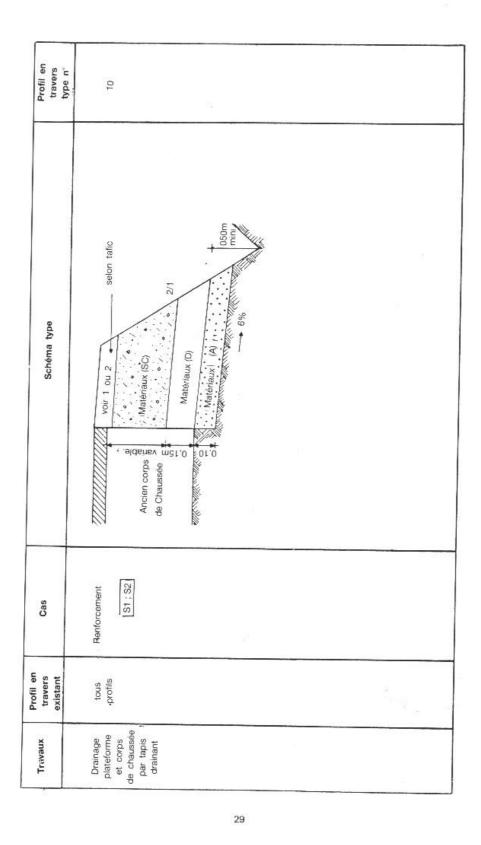
Le drainage des couches de base granulaires non liées (tout venant et tout venant amélioré au ciment à l'exclusion des pierres cassées) est un élément important de leur bon fonctionnement et donc de leur durée de vie. Il se réalise par la pose d'une couche suffisamment drainante sur toute la largeur de l'accotement.

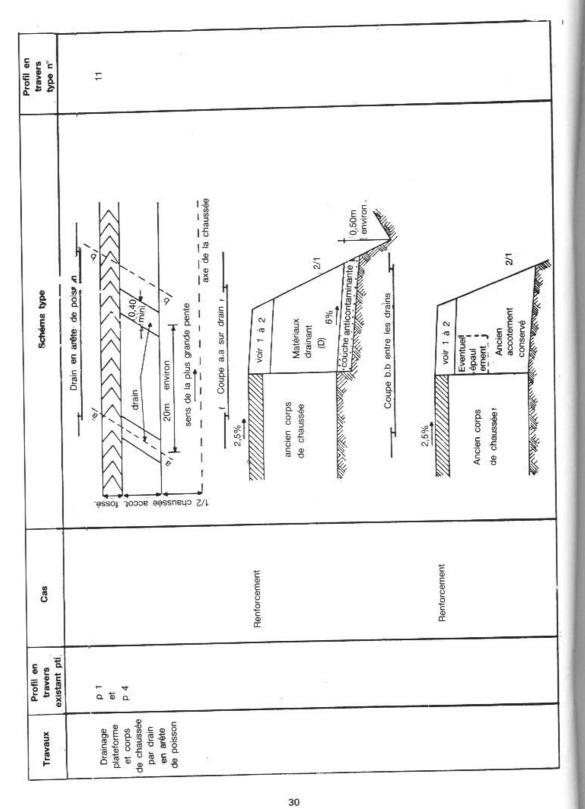
Profil en travers	TRAFIC		
existant pti	T1	T5 à T2	
P1 - p2	Profil n° 13	Profil n° 13	
P3 - p4	Profil n° 15	Profils n° 14	

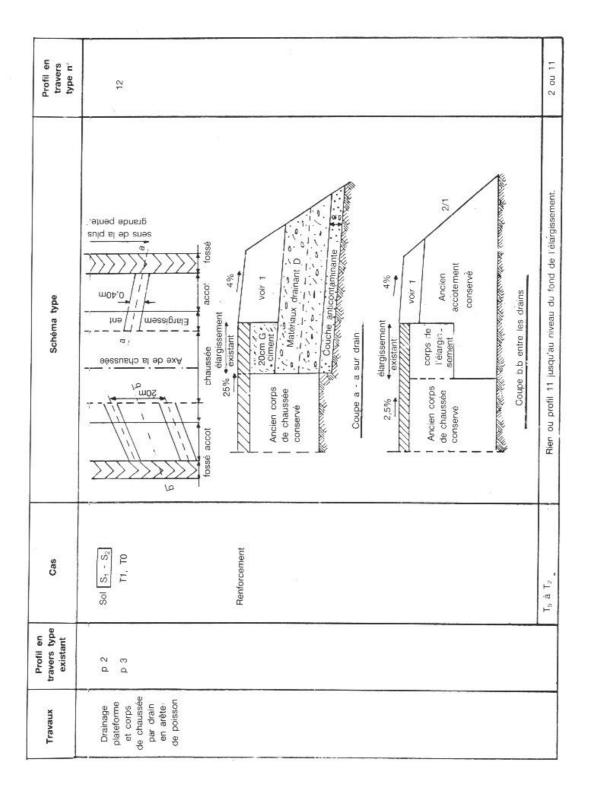
IV.2-3- Elargissement (nouveau ou reprise d'élargissement)

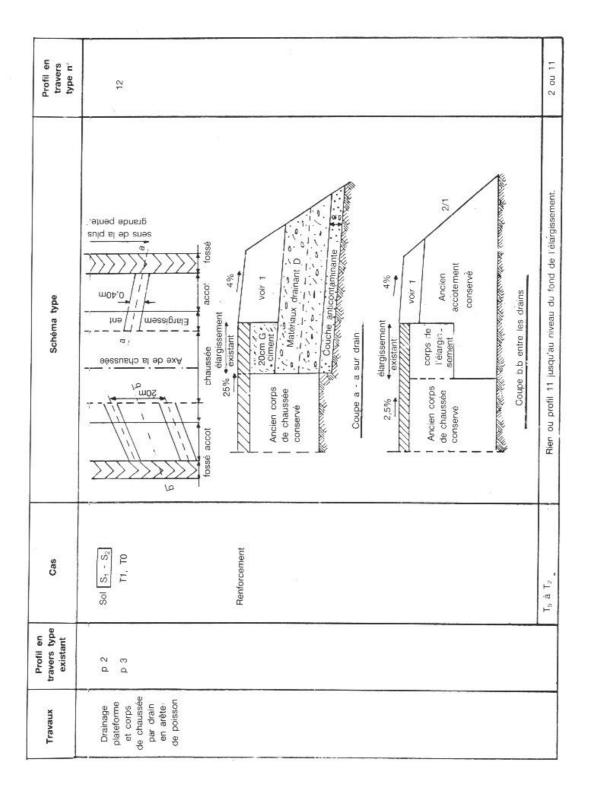
Dans le cas de la construction ou reconstruction d'élargissement accompagnée ou non d'un renforcement de la chaussée centrale, une reprise complète des accotements doit être prévue afin d'assurer le drainage de la chaussée ancienne et de l'élargissement.

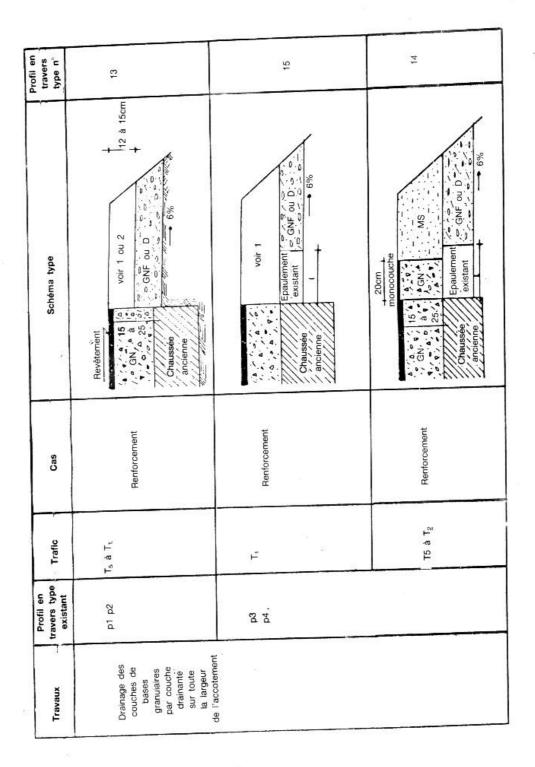
Travaux sur la	TRAFIC		
chaussée centrale	T1 – T0	T5 – T2	
Renforcement	Profil n° 9	Profil 9 bis	
Rien ou	Profil n° 8	Profil 8 bis	
renouvellement de			
surface			











SCHEMA 1 PAGE 31 DU DOCUMENT PAPIER

SCHEMA 2 PAGE 32 DU DOCUMENT PAPIER

ANNEXE

NOTE 1 ORGANISATION D'UNE CAMPAGNE DE RECONNAISSANCE IN-SITU

En dehors des campagnes de mesures déflectométriques et d'uni (ou rugosité) une étude de renforcement nécessite une campagne de reconnaissance in – situ composée :

- de sondages et essais in situ
- d'essais de Laboratoire sur prélèvements
- d'observations visuelles concernant l'état de la chaussée et de ses annexes et les problèmes d'environnement.

Ce dernier point fait l'objet de la note 2.

Pour les deux premiers points, on présente une méthodologie qui détaille celle décrite dans le guide pour les études de géotechniques routière – volume II, en complément du C.P.C pour les études routières.

On reprend le découpage en activités utilisé dans ce guide.

ACTIVITE 1/ Recueil des donnés existantes :

Avant la reconnaissance in-situ, il est nécessaire d'avoir exploité les données existantes en particulier :

- a) Les données géologiques (cartes). Ceci permet d'avoir une idée des différentes formations traversées par la section de route et de faire une estimation des sols de plate-forme rencontrés et des problèmes d'environnement qui pourraient surgir.
- t) Les mesures déflectométriques et d'uni (et autres données disponibles dans la Banque de Données Routières) pour procéder à un premier découpage de la section en tronçons homogènes en comportement structurel.
- C) Les données des graphiques routiers comportant les différentes actions (renforcement, élargissement,

renouvellement de couche de surface, fréquence d'intervention du point à temps, ouvrages de stabilité créés, etc...).

Ceci conduit à un nouveau tronçonnage éventuel ou à attirer l'attention sur les problèmes éventuels d'affaissement en rive (élargissement), d'aspect de surface (renouvellement récent de couche de surface).

A partir de cet ensemble de tronçonnage, on peut déjà prévoir le nombre minimal de sondages à exécuter et les tronçons qui doivent être représentés par au moins 1 sondage.

ACTIVITE 2/ Etablissement du programme de reconnaissance

2.a) Tronçonnage de la section

A l'appui du premier travail d'interprétation des données, l'ingénieur réalise une visite sur le terrain pour visualiser les tronçons précédemment définis. D'autre part, il réalise le relevé visuel de l'état de la chaussée (voir Note 2) et une identification visuelle des sols le long du tracé. Il opère alors à un nouveau tronçonnage de la section compte tenu de ces relevés visuels. Il a enfin les tronçons élémentaires devant faire l'objet de sondages.

2.b) Cadence des sondages

Un sondage doit être exécuté pour chacun des tronçons identifiés précédemment, mais de plus on doit prévoir 1 sondage par kilomètre ou au minimum tous les 2 kilomètres.

2.c) Nature des sondages

Le sondage consiste généralement en une tranchée transversale à l'axe de la route pénétrant d'au moins 70cm sur la partie revêtue et 50 cm dans l'accotement. Sa profondeur est telle qu'elle permet de reconnaître toutes les couches d'assise et le sol de plate-forme sur au moins 50cm.

Dans le cas de chaussée à revêtement lié épais (grave bitume + enrobé ou différentes couches d'enrobés), on peut avoir intérêt à multiplier la reconnaissance de ces couches par carottage sur l'épaisseur liée, on peut avoir alors une idée sur l'état des couches (désagrégation éventuelle) et l'état des liaisons entre couches (collées ou non collées).

ACTIVITE 3/ exécution du programme de reconnaissance

a) Coupe de sondages

Le sondage permet de déterminer la coupe de la chaussée, de son éventuel élargissement ainsi que celle de l'accotement et de l'éventuel épaulement.

Chaque couche fait l'objet d'une mesure d'épaisseur et de la description visuelle des matériaux constitutifs (natures, angularité, dimension, état de pollution, état de compacité, état de désagrégation, etc...).

Les matériaux de couche de base sont prélevés de façon à posséder un échantillon de chaque nature de matériau.

Les matériaux de sol de plate-forme sont prélevés systématiquement à chaque sondage.

Sur la plate-forme, on procède à une densité in-situ et à une prise pour détermination de la teneur en eau à 1 ou 2 niveaux et à 1 ou 2 emplacements dans le profil en travers, surtout dans le cas d'élargissement (effet de baignoire).

b) Essais de Laboratoire

Pour chaque sol de plate-forme, on procède à une identification (granulométrie, limites d'Atterberg ou équivalent de sable) et la dureté (Los Angeles ou Micro Deval en présence d'eau).

c) Présentation des résultats

Les coupes de sondages et les résultats des essais d'identification des sols, ainsi que leur classification sont présentés sur le schéma itinéraire.

Les résultats de Laboratoire sont présentés sous forme de graphique (identification et Proctor (C.B.R) joints en annexe.

NOTE 2 ETAT VISUEL, ORIGINE DES DEGRADATIONS ET DIAGNOSTIC DE COMPORTEMENT

1/ ORGANISATION DU RELEVE VISUEL DES DEGRADATIONS :

Pour une étude de renforcement, l'ingénieur géotechnicien doit effectuer un relevé visuel des dégradations. Pour cela, il doit parcourir la section à très faible vitesse pour relever les différentes dégradations observables visuellement.

Ce relevé comporte

- une identification de la dégradation
- une quantification de son importance et de son étendue
- une localisation de la dégradation tant dans le profil en travers que sur le linéaire

Pour la présentation de ce relevé visuel, on utilise un schéma itinéraire.

2/ FAMILLE DE DEGRADATION ET QUANTIFICATION:

2.1 – Dénomination

Les dégradations sont groupées en 4 familles à savoir :

- déformations
- fissures
- arrachements
- remontées de matériaux

2.1 - 2 - Déformations

- Bourrelet : renflement de la surface sur une longueur généralement limitée.
- Affaissement : déformation affectant les rives et caractérisée par un abaissement plan du niveau.
- Orniérage : dépression longitudinale de faible rayon généralement située dans les traces de roues.
- Profil en W: altération du profil en travers ayant l'allure générale d'un W.
- Ondulation : dépression du profil en long de forme répétitive
- Flache : dépression localisée à la surface de la chaussée

2.1 - 2 – Fissuration

- Fissure longitudinale : déchirure du revêtement parallèle à l'axe de la chaussée, peut accompagner une déformation.
- Fissure transversale : déchirures du revêtement perpendiculaire à l'axe de la chaussée.
- Fissure ramifiée : déchirures multiples autour d'une fissure principale, soit longitudinale, soit transversale.
- Faïençage : ensemble de fissures formant un maillage large ou serré.

2.1 - 3 - Arrachements

- Peignage : arrachement longitudinal des agrégats d'un enduit superficiel.
- Pelade : arrachement par plaque de l'enrobé ou de l'enduit superficiel

- Plumage : arrachement ponctuel des agrégats
- Nid de poul : arrachement du revêtement provoquant une cavité dans la chaussée et pouvant atteindre la couche de base.

2.1 – 4 – Remontées

- Ressuage : excès de liant bitumineux à la surface du revêtement Remontées de boues et d'eau : remontées d'eau à travers le revêtement entraînant des fines des couches ,inférieures laissant un aspect boueux en bord des lèvres.

2.2 – Quantification

Deux aspects sont pris en compte :

- l'étendue de la dégradation
- la gravité ou importance de la dégradation
- ❖ Pour l'étendue, il convient de définir la section sur laquelle cette étendue est caractérisée. Il s'agit généralement d'une section de 200 mètres; mais si un phénomène changeait de caractéristique très nettement à l'inférieur de ces 200 mètres, on peut alors créer une limite propre à ce phénomène dans ces 200 mètres.

L'étendue de la dégradation est jugée en fonction de la longueur de section (de 200m) affectée par le défaut :

- moins de 10% étendue faible
- de 10à 50% étendue moyenne
- plus de 50% étendue forte
- Pour la gravité, elle est spécifique des défauts :
- -/ Pour les déformations, il s'agit de profondeur de la déformation. Elle sont qualifiées d'importantes au delà de

5cm.

- -/ Pour les fissurations on distingue entre les fissures et les faïençages.
- Fissures : le type de fissures (simple, multiple)
- l'ouverture des lèvres (fines ouvertes)
 - Faï ençage : le type de faïençage : maille large ou serrée
- l'ouverture des lèvres (fines ouvertes)

On peut dans les deux cas rencontrer des départs de revêtement aux lèvres des fissures.

On peut pour les fissures longitudinales parler de fissures paraboliques lorsqu'on observe une telle forme de la

fissure.

- Pour les arrachements : la profondeur des nids de poule peut être précisée.

2.3 – Grille de qualification

Afin de faciliter l'exploitation de ces données, on utilisera la grille de qualification suivante, pour chacune des dégradations.

Etendue			
	1	2	3
importance			
faible	faible	faible	Important
			Ou fort
forte	faible	Important	Important
		Important Ou fort	Important Ou fort

3/ CLASSIFICATION DE L'ETAT VISUEL DE LA CHAUSSE :

A partir de ce relevé visuel, on a regroupé l'ensemble des dégradations pour décrire les états visuels généralement rencontrés.(*)

3.1 – Etat de chaussée avec revêtement mince R1

Les états V1 à V3, correspondent à des chaussées sans élargissement (p 1 et p 4) les états V4 à V6 à des chaussées élargies (p 2 et p 3).

ETAT V1

Déformations faibles, associées à des fissurations faibles et à des arrachements ou remontées faibles.

Les déformations peuvent être des ondulations (cas des couches de base en pierre cassée) ou des profils en travers en W (cas des couches de base en tout-venant) ou des affaissements en rives dus à des butées défaillantes ou à un élargissement faible (dans ce cas voir V4).

Les arrachements peuvent n'intéresser que la surface (plumage) mais être importants, par contre, si on observe des nids de poules et des épaufrures, celles-ci doivent rester faibles.

Cet état est rencontré :

- Dans les chaussées anciennes dont l'entretien du revêtement offre un certain retard ou souffre d'une exécution déficiente,
- Pour les chaussées plus récentes, il peut provenir d'une mauvaise qualité d'accrochage entre couche de base et revêtement ou même d'une mauvaise qualité de la couche de base (manque d'angularité (et ou) de propreté par exemple).

^(*) Si un état visuel ne correspond pas à un cas décrit ci-dessus on l'assimilera au cas le plus proche en tenant compte de la gravité des dégradations et de leur origine probable.

ETAT V2

Déformations faibles avec un état de superficie (arrachements) plus dégradé. Les déformations sont identiques à celles décrites à l'état V1.

Les arrachements au niveau d'un enduit superficiel, sont des nids de poule importants et fréquents ou de tout autre type. Pour les enrobés, on peut avoir des désenrobages ou des pelades accompagnées de fissures simples peu ouvertes.

Cet état est rencontré :

- dans les chaussées anciennes pour les mêmes raisons que pour l'état V1. C'est seulement le degré d'usure du revêtement ou l'importance de l'arrachement du revêtement qui est supérieur.
- Dans les chaussées récentes. Ce sont aussi les mêmes raisons qu'en état V1, mais l'état des arrachements et fissuration est beaucoup plus marqué,
- Dans le cas des renouvellements de surface en enrobés, les déformations restent très faibles, mais l'état de fissuration indique un début de fatigue lié à des conditions de travail de l'enrobé défavorables

ETAT V3

Etat très dégradé, caractérisé soit :

- par des déformations fortes (orniérage, affaissements ou profil en W) surtout pour les chaussées à revêtement en enduit superficiel, accompagnées de fissures et surtout d'arrachements (nids de poules) ou de nombreuses réparations,
- par des faïençages à maille fine et lèvres ouvertes pour les revêtements en enrobés accompagnés par des déformations et des arrachements qui peuvent être moyens à importants.

C'est le cas des chaussées fatiguées et présentant un déficit structurel ou une qualité défaillante au niveau de la couche de base ou du revêtement en enrobés.

Ces phénomènes peuvent être accélérés par la présence d'épaulement non revêtus créant des conditions d'imbibition des sols de plate-forme.

ETAT V4

Cet état est caractérisé par un affaissement de moyenne importance (1 à 2cm) sur 1 ou 2 rives ; il accompagne un élargissement de chaussée.

Il est aussi fréquent de rencontrer une fissuration longitudinale simple ou parfois ramifiée (et même un léger faïençage dans le cas des enrobés) à la jonction élargissement – ancienne chaussée. Le reste de la chaussée peut être décrit par un état type V1 ou V2.

L'ancienneté de l'élargissement (historique de la chaussée) permet d'estimer si la consolidation de l'élargissement peut être considérée comme terminée ou non.

ETAT V5

Cet état est caractérisé par un fort affaissement en rives (1 ou 2 rives). Il accompagne toujours un élargissement.

L'état du reste de la chaussée peut être décrit par un état V1 ou même un état encore plus satisfaisant. Le problème principal est donc celui de l'instabilité de l'élargissement qui peut être aggravé par la présence d'un épaulement perméable alimentant en eau la plate-forme sous l'élargissement.

Cet état est aussi souvent rencontré avec des reflachages en rives qui montrent que le phénomène est ancien et semble ne pas être stabilisé.

ETAT V6

Comme pour V5, l'affaissement de rives au niveau de l'élargissement est important. La fissuration ou le faïençage qui l'accompagne est aussi bien développé (lèvres ouvertes) et de plus l'état du reste de la chaussée est du type V2 ou V3. La chaussée ancienne est elle aussi atteinte de fatigue.

L'état de fatigue de la chaussée axiale (hors élargissement), indique un sous - dimensionnement de l'ensemble chaussée et élargissement.

3.2 – Chaussée à revêtement épais R2

Les états V7 à V9 correspondent aux chaussées sans élargissement (p 1 et p 4) et les états suivants V10 à V12 aux chaussées élargies (p 2 et p3).

ETAT V7

Cet état est caractérisé par une fissuration faible et peu étendue, éventuellement un début de faïençage à lèvres non ouvertes. Les déformations sont inexistantes ou très peu importantes. On peut noter quelques ressuages ou pelades très localisées.

La perte d'imperméabilité du revêtement est la conséquence la plus néfaste de ces défauts, il convient d'empêcher la pénétration des eaux les couches de chaussée et jusqu'à la plate-forme.

ETAT V8

L'état de fissuration est important, souvent caractérisé par un faïençage à maille fine, mais à lèvres ouvertes, parfois accompagné d départ d'agrégats.

On peut aussi rencontrer des fissures longitudinales ramifiées avec ou sans fissures transversales.

D'autres défauts (ressuage, pelade, etc...), peuvent aussi être présents, mais les déformations restent faibles.

La chaussée dénote une fatigue de son revêtement (et éventuellement d'autres couches du corps de chaussée). C'est le cas des chaussées bien structurées nécessitant un renforcement structurel ou un renouvellement de couche de surface, suivant le déficit structurel dû à l'accroissement du trafic.

ETAT V9

L'état V9 est caractérisé par un état de fissuration identique à celui décrit en V8, mais on note de plus des déformations (flache, orniérage, profil en W). Si ces déformations sont limitées aux rives, il faut vérifier l'existence possible d'un élargissement (voir états V10 à V12).

Cet ensemble de dégradations peut être aggravé par la présence d'épaulements non imperméabilisés créant des apports d'eau néfastes à la chaussée et à la plate-forme.

La fatigue de la chaussée est générale (revêtement et corps de chaussée). Le déficit structurel est patent et le renforcement impératif.

ETAT V10

Cet état est caractérisé par un affaissement de rives, son importance peut aller de faible à moyennement forte.

Ce défaut est pratiquement le seul visible sur la chaussée avec une fissuration longitudinale à la jonction élargissement - chaussée centrale restant fine.

L'état du reste de la chaussée est très satisfaisant, à la rigueur un état V7.

Cet état peut se rencontrer sur des chaussées récemment élargies avec des structures semi-rigides (grave bitume - enrobé).

La consolidation de l'élargissement - ancienne chaussée.

ETAT V11

L'affaissement de rives est d'importance notable et est accompagné de faïençage sur l'élargissement ou (et) de fissures longitudinales à la jonction élargissement - chaussée centrale.

Des arrachements peuvent même être notés sur l'élargissement. L'état du reste de la chaussée est du type V7.

Ce stade avancé de dégradation est une évolution de l'état V10. Les déformations au niveau de l'élargissement sont incompatibles avec les enrobés et (ou) grave - bitume en place. Une évaluation du déficit structurel (niveau élargissement) est indispensable pour définir les travaux à entreprendre.

ETAT V12

L'affaissement en rives est du type décrit en V11, accompagné des même dégradations.

Par contre, ici l'état du reste de chaussée axiale est plus dégradé, type V8 à V9.

Ici l'ensemble de la chaussée est fatigué, le renforcement est à prévoir sur toute la chaussée. Il suffit de vérifier que ce renforcement permettre au niveau de l'élargissement de combler le déficit structurel évident.

4/ DEGRADATIONS LIEES A L'ENVIRONNEMENT :

Parmi les dégradations relevées, certaines peuvent être le signe d'instabilité de l'environnement. Il convient de savoir les repérer et de les isoler des dégradations affectant la structure (voir 3).

4.1 – Tassements de remblai

Des tassements de remblai sur ouvrage d'art (buses, ponceaux) sont accompagnés de déformation type flache affectant tout ou partie de la chaussée. On peut noter aussi de fréquents entretiens par rechargement.

Dans le cas de grands remblais affectés par une instabilité de fondation ou même de corps de remblai, on observe des ondulations souvent irrégulières.

4.2 – Instabilité de remblai en profil mixte ou de talus de remblai

Les instabilité de remblai en profil mixte ou des talus de remblai, peuvent être repérées par la présence :

- d'un affaissement en rive, soit uniquement sur l'accotement, soit même parfois jusqu'à la chaussée ;
- d'une fissure longitudinale de forme parabolique simple ou parfois multiple dans les cas les plus graves.
 - On peut observer seulement l'affaissement ou l'affaissement associé à la fissuration.

On aura intérêt à pousser l'investigation et inspecter les pieds de remblai pour déceler une éventuelle déstabilisation par érosion de pied ou observer un léger renflement indiquant un glissement important.

On portera son attention sur les sorties d'ouvrages où l'eau peut avoir provoqué des érosions importantes.

Enfin, les parois des talus peuvent faire l'objet d'érosion importante mettant en danger l'accotement ou même la chaussée.

4.3/ - Instabilité de déblais

L'instabilité de déblai peut entraîner :

- des obstructions des fossés de pied de déblai et une dérivation des eaux sur la chaussée avec ses conséquences
- des imbibitions de corps de chaussée en pied de déblai avec des bourrelets importants dans la chaussée
- des bourrelets de pied de surface de glissement en pied de déblai qui peuvent affecter la chaussée.

4.4/ - Instabilité de site

Des instabilités de site sur lequel est tracé la route entraînent :

- des décrochements plus ou moins importants aux lèvres de la section de glissement par le plan de la route
- des destructions de la surface de la chaussée nécessitant des rechargements ponctuels :
- des destructions au niveau des ouvrages d'assainissement.

NOTE 3 CARACTERISTIQUES DES MATERIAUX

Les caractéristiques des matériaux à utiliser en renforcement concernent les couches de roulement et les couches de base. Les caractéristiques présentées ici, sont pour une part celles figurant dans le Catalogue des Structures de chaussées neuves (et ne seront pas reprises), d'autres part, des spécifications concernant des matériaux hors normes ou nouveaux.

Pour ces derniers, on s'est appuyé sur l'expérience internationale pour définir les limites des spécifications. Il est évident qu'une période probatoire avec suivi de comportement sera la meilleure voie pour le jugement de la valeur des spécifications préconisées.

1/ COUCHE DE ROULEMENT

1.1 – Enrobé bitumineux (E.B)

- voir catalogue des structures de chaussées neuves et CPC.
- Une recherche est à effectuer sur les formules souples à poser sur les G.N.A et G.N.R (note technique réalisation des enrobés pour couche de surface de chaussées souples en projet du SETRA et hot rolled asphalt du T.R.R.L.)

1.2 – Enduit superficiel (R.S)

- voir catalogue des structures de chaussées neuves.
- Un aménagement de spécifications concernant la dureté des matériaux est souhaitable pour les faibles

Trafics T4: LA < 30, MDE < 25

T5: LA < 35, MDE < 30

2/ COUCHE DE BASE AVEC LIANTS HYDROCARBONES

2.1 – Grave bitume (G.B.B)

voir catalogue des structures de chaussées neuves et C.P.C.

2.2 – Grave bitume enrichie (G.B.E)

Il s'agit ici aussi de nouvelles formules qui nécessiteraient une expérimentation (voir documents du SETRA-LCPC et du TRRL).

2.3 – Grave émulsion (G.E)

On peut adopter les spécifications suivantes :

Granulométrie 0/20 (10 à 12 cm)

Propreté ES > 60

Dureté LA < 30.MDE < 25

Indice de concassage > 30

La teneur en bitume résiduelle comprise entre 3 et 4%.

Les performances L.C.P.C sont :

Compacité L.C.P.C en % > 85

Résistance à la compression simple

Bitume immersion - compression > 0.55

Dans une première phase, leur utilisation pourrait se limiter aux trafics T3 + et T2.

3/ COUCHES DE BASE AVEC LIANT HYDRAULIQUE

3.1 – Grave améliorée au ciment (G.A.C)

Telle que définie dans les chaussées expérimentales du catalogue des structures de chaussée neuve.

Cette technique peut être abordée par l'analyse des caractéristiques (Rt, E) résistance à la traction et module de déformation) ainsi qu'indiqué dans le Manuel de chaussée à faible trafic du SETRA-LCPC.

Il semble cependant, que la pose d'un bicouche soit conseillée en première étape, un tapis en enrobé bitumineux peuvent être posé par la suite suivant le comportement du revêtement superficiel. Tout en conservant l'esprit exposé dans le catalogue, il semble que cette technique puisse être développée avec profil dans le cas :

- des graves légèrement polluées
- des graves de dureté inférieure à celles des GNA : LA < 35 et même 40 pour les faibles trafics (T3).
- des graves d'angularité faible provenant de ballastière à faible pourcentage de cailloux.

3.2 – Grave valorisée au ciment (G.V.C)

Il s'agit d'un traitement de graves plastiques, roulées assez tendres permettant dans le cas des trafics fiables d'utiliser matériaux naturels hors normes par diminution de la sensibilité à l'eau et à l'attrition par neutralisation des éléments plastiques et agrégation des éléments tendres.

Les graves valorisées au ciment sont utilisées dans les gammes de trafic les plus faibles (T5 à T3).

Elles peuvent être étudiées en se référant aux normes utilisées par le T.R.R.L. (voir Road Note 31).

4/ COUCHE DE BASE EN GRAVES NON TRAITEES

4.1 – Matériau G.N.R

Le matériau type G.N.R a été défini pour la classe T1 de trafic dans la note de la Direction des Routes Division Technique d'Octobre 1981. C'est une grave non traitée recomposée à partir de fractions granulaires séparées et humidifiées en centrale.

Granularité 0/2

	Granu	larité	passa	nt au	tamis	de m	/m		
%	31,5	20	10	5	2	1	0,5	0,2	0,08
Minimum	100	85	56	38	23	16	11	7	4
maximum		100	84	66	46	34	24	14	8

• Propreté

- Indice de plasticité : IP non mesurable.
- Equivalent de sable sur la fraction 0/2 ramenée à 10% de fines supérieur à 50

• Résistance Mécanique

- Dureté Los Angeles LA inférieur à 25
- Micro Deval en présence d'eau (MDE) inférieur à 20

Un écart maximum de 5 points sur l'une ou l'autre de ces valeurs de base est toléré s'il est compensé par une réduction correspondante de l'autre valeur (ex = LA < 30 et MDE < 15) (ou LA < 20 et MDE < 25)

• Frottement interne

- Indice de concassage (IC) = 100%
- Coefficient d'aplatissement (C.A) inférieur à 30.

4.2 – Matériau G.N.A et G.N.B

Les matériaux G.N.A (couche de base pour T2 et T1) et G.N.B (couche de base pour T3 et T4) sont définis dans le Catalogue des Structures de Chaussée Neuve et dans le CPC.

4.3 - Matériau G.N.C et G.N.D

Compte tenu des expériences étrangères (Manuel des Chaussées neuves à faible trafic du S.E.T.R.A-L.C.P.C et Road Note 31 du T.R.R.L), il est apporté certains amendements aux spécifications ci-dessus (G.N.B) pour constituer deux classes de matériau en graves naturelles pour couche de base type C et type D.

- G.N.C pour trafic T3 et T4

- Angulartié : IC > 30
- LA < 35 et MDE < 30 avec règle de compensation permettant un écart maximum de 5 points par rapport à ces valeurs.
- Propreté : IP < 6 en zone non aride et IP < 12 en zone aride

- GND pour trafic T5

a) Granulométrie

- Courbe continue 0/31 0/40
- Angularité : matériau roulé

b) Dureté

- LA < 40 et MDE < 35 avec règle de compensation et écart maximal de 5 points.
- La valeur M.D.E n'est pas retenue en zone aride.

c) propreté

- IP < 6 zone non aride
- IP < 12 zone aride

4.4 – Matériau hors normes (M.H.N)

Pour les plus faibles trafics T5 sous charge maximale d'essieu de 8,2 T, on peut adopter des critères expérimentés sous de telles charges (Road Note 31).

- granulométrie D max : 20 à 40.

			ntage passan	
Dimension du tamis 20		Dimension n	ominale max	<u>ximale</u>
Aux normes britanniques	37,5 mm	20 mm	10 mm (1)	5 mm (1)
37,5 mm	100			
20 mm	80 - 100	100		
10 mm	55 - 80	80 - 100	100	
5 mm	40 - 60	50 - 75	80 - 100	100
2,36 mm (N0.7)	30 - 50	35 - 60	50 - 80	80 - 100
1,18 mm (N0.14)			40 - 65	50 - 80
600 μ m (N0.25)	15 - 30	15 - 35		30 - 60
300 μ m (N0.52)			20 - 40	20 - 45
75 μ m (N0.200)	5 - 15	5 - 15	10 - 25	10 - 25

- (1) A ces matériaux 0/10 et 0/5 mm on peut ajouter jusqu'à 35% de matériaux 10/40 ou 5/40 selon le cas quelque soit leur granulométrie.
 - angularité ; peuvent être en partie concassés pour être réduit à 0/40
 - propreté : IP < 6 zone non aride

IP < 12 zone aride

- dureté non spécifiée, mais on peut adopter ; LA < 40
- éviter les matériaux altérés peuvent se désagréger
- C.B.R supérieur à 80, après 4 jours d'immersion à 100% de L'O.P.N (95% de l'O.P.M).

4.5 – Pierres cassées

Les matériaux type d/D (pierres cassées) peuvent être utilisés jusqu'au trafic T4 soit réalisés selon la technique du Macadam à l'eau avec matériau d'agrégation propre (0/6,3mm) arrosé et cylindré soit à sec avec sable de concassage (0/5) vibré et cylindré.

NOTE 4 RETRAITEMENT DES CHAUSSES EN PLACE

1/ DEFINITION:

Le retraitement des chaussées en place est une opération qui consiste à récupérée tout ou partie d'un corps de chaussée existant pour créer une nouvelle couche d'assise de chaussée.

Ceci peut être réalisé avec ou sans apport de matériau et avec ou sans apport de liant hydraulique.

2/ TYPOLOGIE DES CHAUSSEES EN PLACE:

Les chaussées en place susceptibles d'une opération de retraitement sont caractérisées par :

- un revêtement en enduit superficiel ou enrobé de faible épaisseur (e ≤ 4 cm) dans un état de faïençage développé.
- Des couches de base en pierre cassée ou en tout-venant granulaire ou lié.

Ces chaussées ont été regroupées en 5 catégories, en tenant compte de la nature des matériaux constitutifs et de l'épaisseur des couches supérieures.

TABLEAU 1

	N	ature des matéria	ux constitutifs	
Catégorie	fondation	Couche de	renforcement	Couche de
		base		surface
1		Pierre cassée		Enduit
2	Blocage	Pierre cassée		superficiel ou
3	Assise non liée	Pierre cassée		enrobé
				bitumineux
4 a	Assise non liée (e < 20 cm)			faïencé de
4 a	Assise non liée (e < 20 cm)			faible
5 a	Blocage	Pierre cassée	Assise non liée (e < 20	épaisseur e ≤
5 b	Blocage	Pierre cassée	cm)	4 cm
			Assise non liée (e < 20	
			cm)	

a) Les pierres cassées

Les pierres cassées de granulométrie générale 40/70 peuvent être :

- traitées en semi pénétration par un liant bitumineux et sa désagrégation, fournira un matériau pierreux très pauvre en fines.
- Traitées en macadam et contenir une matière d'agrégation 0/6 à 0/10 généralement sableuse ou légèrement plastique. Sa désagrégation fournira un matériau à granulométrie discontinue (manque d'éléments 10/40 en général).

Elles sont constituées de matériau dur à semi dur, leur fragmentation peut donc nécessiter des énergies non négligeables (concasseur mobile pour les plus durs ou unité de malaxage puissant pour les semi durs).

b) Les blocages

Les blocages sont généralement constitués d'éléments de grosses dimensions 100/200 à 150/300.

Leur dureté est l'élément essentiel à apprécier pour l'évaluation de la technique à employer :

- concassage pour les plus durs
- simple malaxage pour les plus tendres pour lesquels la désagrégation au ripper a déjà produit une certaine évolution granulométrique.

c) Les assises granulaires non liées

Les éléments à connaître pour l'utilisation ultérieure en retraitement sont :

- la granulométrie
- la dureté
- la propreté

On est généralement limité à un dmax inférieur à 60 mm, ce qui correspond à la plupart des matériaux granulaires rencontrés.

La dislocation des couches granulaires est généralement aisée à l'aide des engins classiques.

3/ TECHNIQUES DE RETRAITEMENT:

Le retraitement est une suite d'opérations élémentaires dont toutes ne sont pas indispensables et dépendent du type de matériau et de l'objectif poursuivi.

3.1- Opération de dislocation (ou désagrégation)

Elle consiste à détruire la chaussée ancienne sur une épaisseur limitée par les moyens d'une part et par les matériaux rencontrés d'autre part.

L'engin le plus simple est la niveleuse équipée d'un ripper.

Dans le cas de faible épaisseur de pierre cassée reposant sur des blocages et dans chaussées à profil très altéré, l'opération de dislocation de la seule pose d'une couche de base sus-jacente.

3.2 – Opération de concassage ou réduction granulaire

La réduction granulaire peut s'effectuer en place au moyen d'un casseur de pierre de type agricole pour les matériaux calcaires tendres ou par un concasseur mobile à percussion ou en centrale fixe pour les matériaux durs.

Une élimination manuelle des plus gros blocs après les opérations en place peut être prévue pour les petits chantiers.

Cette opération est essentiellement prévue dans le cas des blocages pour les opérations courantes.

La réduction granulaire des pierres cassées dures impose des concasseurs puissants à réserver aux opérations les plus nobles (renforcement).

3.3- Opération d'apport de matériaux

L'apport de matériaux est prévu pour compenser une fraction manquante ou pour compléter une quantité de matériau insuffisante à la réalisation d'uns couche d'épaisseur satisfaisante.

L'opération est généralement liée à celle du malaxage, notamment dans le cas où cet apport de matériau est complété par un apport de liant.

Il s'effectue par approvisionnement sur la chaussée préalablement disloquée (ou voir 3.6).

3.4-Opération d'apport de liant

Le procédé le plus archaïque consiste à jeter régulièrement les sacs sur la chaussée. Sous l'effet du choc ils éclatent, il suffit ensuite d'éliminer l'emballage et de répartir le contenu à la pelle ou à la niveleuse.

Cette technique lente et éprouvante pour le personnel est réservée aux petits chantiers. Il est aussi possible d'utiliser des engins spécifiques appelés épandeuses (ou voir 3.6).

3.5 – Opération de malaxage

Dans le cas de non utilisation de liant, on peut effectuer le malaxage par des procédés simples allant des charrues à disques aux malaxeurs à axes verticaux avec reprise à la niveleuse en cordons.

Dès qu'un liant est prévu, l'homogénéité du mélange devient prépondérante. Les engins légers (charrues à disques, malaxeurs à axes verticaux) ne peuvent efficacement travailler que sur des épaisseurs faibles (10 à 15 cm foisonnes) et nécessitent généralement de travailler en 2 couches, Les engins à axe horizontal type « pulvimixer rotobèche » donnent de bons résultats sur des épaisseurs plus fortes en limitant les matériaux à un dmax de 60 mm (exclusion des blocages).

3.6 – Machines regroupant plusieurs opérations

Enfin des machines plusieurs de ces opérations ont été mises au point.

Un procédé utilise une fraiseuse qui défonce, fragmente et mélange les matériaux sur 33 cm avec un épandage préalable du liant devant la machine par un distributeur asservi à la vitesse d'avancement de la machine.

Un autre procédé utilisé 2 machines séparées. La première défonce et concasse, elle a une masse de 76 T et une largeur de 16m.

La deuxième tractée par la précédente assure l'apport de liant et d'eau et assure le malaxage. La correction par apport de matériau se fait par approvisionnement en cordon calibré sur la chaussée soit devant la première, soit devant la seconde machine.

3.7 – Opération de compactage

L'opération de compactage vient terminer la mise en œuvre, on utilise :

- des rouleaux lourds lisses sur les pierres cassées (cas des reprofilages)
- Des rouleaux vibrants et des compacteurs à pneus lourds pour les autres matériaux à courbe continue avec ou sans liant. L'intensité du compactage et le poids des engins est fonction de l'épaisseur des couches.

3.8– Type de retraitement

En fonction des opérations ci-dessus décrites, on peut classer le retraitement des chaussées en place en 6 types.

TABLEAU 2
TYPE DE RETRAITEMENT RTi

Opération	Dislocation	Concassage	Mala	xage	Apport	Apport	Compactage
		ou tri à	engins	engins	matériau	liant	nivellement
Type		La main	simples	puiss.			
RT 1			a	b			
RT 2	Pour		a	b			Pour
RT 3	mémoire		a	b			mémoire
RT 4			a	b			
RT 5				b			
RT 6				b			

Opération non nécessaire ou inefficace

4/ - ACTION UTILISANT LE RETRAITEMENT EN PLACE :

Les actions utilisant les techniques du retraitement en place sont les suivantes :

- Les reprofilages avant pose de couche de base nouvelle,
- Les reconstitutions de couches de base dont les caractéristiques étaient défaillantes (propreté, granulométrie, dureté).
- Les renforcements de structure par augmentation d'épaisseur (apport de matériaux) et (ou) des caractéristiques mécaniques (apport de matériau plus performant, apport de liant).

Le tableau 3, indique en fonction de la catégorie de route quel type de retraitement il convient d'utiliser pour chacune de ces 3 actions.

On a supposé ici que les malaxages étaient effectués avec des engins simples de puissance moyenne.

L'utilisation d'engin plus puissant ou même de machines complexes (voir 3.6) peut permettre d'étendre le domaine de ces actions sur des routes recevant un trafic plus élevé.

Le principe du choix des techniques en fonction des actions reste cependant le même.

TRAVAUX REALISES SUIVANT LE TYPE DE RETRAITEMENT RTI TABLEAU 3

		NATURE DES TRAVAUX RI	EALISES
Catégorie de chaussée	Reprofilage	Reconstitution de couches De base défaillantes	Renforcement de structure par Augmentation d'épaisseur et de Caractéristiques mécaniques
1	RT1a sur e ≤ e pc	RT2a-b (sol sableux sous jacents + Pierre cassée : e > e pc) RT3a-b	RT4a-b
2	RT1a sur e ≤ e pc	RT5b et RT6b en utilisant le blocage ou RT3b sans utiliser le blocage Ou avec blocage tendre	RT6b en utilisant le blocage en place Ou RT4b sans utiliser le blocage Ou avec blocage tendre
3 et 5a	RT1a sur $e \le e_{TV} + e pc$	RT2b et RT3b Epaisseur minimale 15 cm	RT2b RT3b (minimum 10cm de matériau d'apport
4 a	RT1a sur $e \le e_{TV}$ Avec 15 cm min	RT2a-b si épaisseur minimale de 15 cm possible RT3b épaisseur finale d'au moins 20 cm	RT4b avec épaisseur finale d'au moins 20 cm
4b et 5b	RT1ab sur e = 15 à 20 cm	RT2a-b sur 15 cm d'épaisseur RT3b sur 20 cm d'épaisseur	RT2b sur 20 cm d'épaisseur

epc = épaisseur de la pierre cassée en place

e = épaisseur du retraitement

etv = épaisseur de tout-venant en place

NOTE 5 LES TECHNIQUES DE REPROFILAGE

1/ SCARIFICATION ET REGLAGE DE PIERRE CASSEE ANCIENNE :

Cette technique est réservée aux chaussées très déformées qui doivent recevoir un renforcement avec couche de base granulaire non liée.

Cette opération consiste à une scarification de la chaussées en place avec son revêtement d'épaisseur inférieure à 4 cm. Dans le cas où la pierre cassée repose sur un blocage, on évitera de disloquer ce dernier lors de la scarification.

Le produit de la scarification est renivelé et compacté à l'aide d'un rouleau à pneus ou d'un cylindre lourd.

L'épaisseur scarifiée peut varier de 8 à 15 cm suivant la structure en place.

2/ SCARIFICATION ET REGLAGE DE TOUT-VENANT EN PLACE :

Cette technique est aussi utilisée pour les chaussées très déformées à revêtement de faible épaisseur. Elle peut être utilisée comme préparation d'assise pour toute solution de renouvellement de couche de base ou de renforcement à l'exception de la pose directe d'une couche d'enrobé.

L'opération de scarification se fait sur une profondeur de 15 à 20 cm suivant les moyens mis en œuvre.

Le récompactage se fera avec des rouleaux à pneus ou des rouleaux mixtes après éventuellement, correction de teneur en eau.

Elle s'applique aux chaussées en place constituées par :

- des tout-venant à granulométrie continue d'épaisseur supérieure à 15 cm
- des tout-venant à granulométrie continue sur des pierres cassées d'épaisseur totale de 15 à 20cm
- des pierres cassées reposant sur des tout-venant à granulométrie continue d'épaisseur totale d'au moins 15 cm

3/ ENROBES BITUMINEUX:

Les enrobés bitumineux pour reprofilage sont généralement utilisés pour les volumes limités de reprofilage ou dans le cas des chaussées à revêtement épais (R2).

Les enrobés peuvent de fabrication à chaud ou à froid. Aucune spécification particulière n'existe à ce jour, aussi adopte - t - on généralement les mêmes spécifications que pour les enrobés bitumineux pour revêtement.

NOTE 6 DOCUMENTS DE PRESENTATION DE DONNEES GEOTECHNIQUES, DE RELEVE VISUEL ET D'AUSCULTATION

- 1°/ Identification des matériaux et état in-situ
- 2°/ Essai Proctor et essais C.B.R
- 3°/ Schéma itinéraire

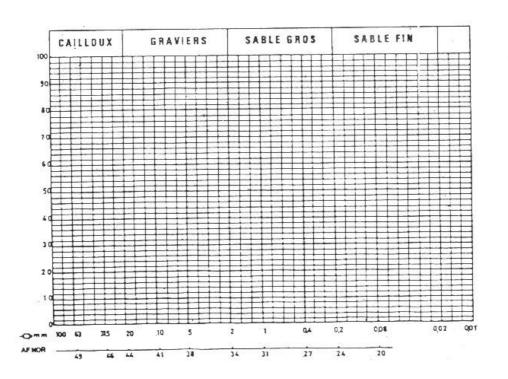
LPEE

Dossier N

ROUTE:

PLATEFORME	-	EMPRUNT	

Prof.	Nature du matériau	Gr	anulo	metrle		Lim	ites	FS	Etat	Natu	rel	Clas.
(m)	Marare ne marerian	20	2 200	0,4 mm	0,08	WL	17	-	8.4	West	ıc	LPC
_												
	1071800											
	-											
		METRIC BU METOLIUM	Nature du matériau	Nature du matériau	rot. Nature du matériau	Nature du matériau	Tor. Nature du matériau	Tor. Nature du matériau	ror. Nature du matériau ES	Tol. Nature du matériau	Tot. Nature du matériau ES	Nature du matériau ES



Dossier N:

ROUTE:

Situation	Prof. (m)	20mm	2mm	0,08m	WL	IF

PLATEFORME - EMPRUNT

LEGENDE

Wi%: TENEUR EN EAU DU MOULAGE

WI % : TENEUR EN EAU APRES IMBIBITION

Sr% : DEGRE DE SATURATION

C%: COMPACITE DU MOULAGE
G%: POURCENTAGE DE GONFLEMENT

	1	lb.	de	co	up	5																					-
nts	5111.00			W	/1 9	χ,				1																	
Poinconnements				S	r 9	6																					
ncon				W	/19	*																					
Poir		1,500	mark	C	×														9								_
86	H	H	H	H	H	H	H	Ŧ	H	F	1	H	+	-	H	+	Ŧ	H	H	+	+	†	\pm	+	Н	t	Н
C	Щ	II	Щ	1	П	H		1	1		Ŧ	П	Ŧ	1	П	P	1	H	-	F	H	H	H	Ŧ	H	Ŧ	H
т Ф	H	Ħ	+	++	H	#	H	$^{+}$	+	H	+	H	1	H	H	H	+	H	Ħ	+	H	Ħ	Ħ	+	Ħ	Ť	П
CBR en	H	11	H	11	Ħ	11	Ħ	+	1	Ħ	T	Ì	T	1	Ħ	Ħ	T		Ħ	1	T	Ħ	П	T	П	T	П
0	H	11		Ħ	Ħ	1	Ħ	+	Ť	H	+	+	т	+	Ħ	Ħ	1	H	Ħ	1	Ħ	Ħ	Ħ	t	Ħ	t	Ħ
	Ш	4	+	++	H	1	H	+	+	H	+	H	+	+	Н	+	+	H	Н	+	+	$^{+}$	Н	+	₩	+	Н
					П	11	П		1							П	1	П	П			П	Ш		П		
	-	1	+	+	+	++	Н	+	+	+	+	+	+	+	Н	Н	+	Н	H	+	H	Ħ	H	+	H	+	Н
	H				Н	11	П			1					П		1	П		1	l	П	Ш		П		П
			9.1			11	П			П		Н			П	П	1	П	П			П	Ш		П		П
	1	11	1	1	H	+	H	+	1	1	-		1	+	Н		1	Н	+	-	H	$^{+}$	\pm	+	H	+	Н
	П	II		11	H	4	H	T			4	4	+	H	H	-	+	Н	H	+	H	₩	Н	+	H	+	H
	H	+	1	++	tt	++	H	+		Ħ	+	H	+	+	Ħ	Ħ	+	H	H	+	H	Ħ	П	t	Ħ	1	
	H	T			Ħ	1	T				1				П		T	П				П		I	П	T	
			1			T	П					I			П	П	1	П				П	П		П	I	П
	11	1	17	11	Ħ	Ħ	Ħ	T	Т	П	T	П	Т		П	T	T	1		T		П	П		П	T	П
	Н	1		++	H	H	+	+	Н	Н	+	Н	+	Н	Н	Н	+	H	H	+	H	H	$^{+}$	+	H	+	Н
						11				П					П	П	j	li			Ì		П		11	1	
	H	+	++	+	1	+	+	+	+	H	+		+	Ť	H	+	+	1		+	1	Ħ	+	+	Ħ	+	H

	Nb. de	W	1%	0.00		1	Densité séche
	coups	Wi %	Wf%	G%	he	Essai Proctor	Maximale (T/m²) %d.
ESSAI CBR jours d'immerssion	⊡ 55 ∆ 25				ie seche	Normal -	Teneur en eau
	⊙ 10			0 28	Densite	Modifie	Optimale (%) w%:
					۵		

53

CERIT LPEE	Reperage	Distances reelles			
CERII	Repertigo	Reperse principaux			
SCHEMA-ITINERAIRE	Environnt	Végétation Profil géologique			
SCHEWA-TTINETIATIE	3	Largeur Accotements Largeur Chausses			
	Geometrie	Trace en plan			
	Contion	Profil en long			
	1	Profil en travers			
Dossier N° :	4	Revetement			
DPE :		Petits Entretiens			
Route : Section :		DEFORMATIONS			
Date :		S FISSURES			
ECHELLE: km	Etat Visuel	I ARRACHEMENTS			
Reperes principaux		REMONTEES			
borne repere † intersection		ω Accotement droit			
agglomeration		Accotement gauche Assainissement droit			
Geometrie:		Assainissement gauch			
courbes a petit R D on deblai plat M mixts	S Coupes de				
4.A : ETAT VISUEL CHAUSSEE	Chaussee				
- Nature degradation :					
BRL: bourrelet AFF: affairsement ORN: centerage PTW: profit in W PTW: profit on W		.,			
OND : andulation GRES : ressulte	6	Uni			
FIL : Itsaure longitudiquele FIT : Hasure transversale FIR : trasure remities DEN : defencé	Donnees d'auscultation.	Deflexion Date :			
FAI : havencoge EIIO : crode	7	Limites d'Atterberg			
- Frequence degradation :		Indice de consistance			
a F1 nicina de 10 % a 71 micra de 10 et 50 %	et Classement	Granulometrie Dmm			
gess plus de 50 %		Classification USCS-L Profil geotechnique			
Importance degradation : AFF : Important alf : faible	8	CHAUSSEE			
	Propositions	Accotements			
4-8 : ETAT VISUTE DES ANNEXES .		Assainissement			